

NOTRE CHARTE D'ENGAGEMENTS SANITAIRES

Venez skier avec Val Thorens Immobilier en toute sérénité

REMBOURSEMENT DE VOTRE SÉJOUR

Nous vous garantissons le remboursement de votre séjour en cas de COVID-19.

Val Thorens Immobilier s'engage à vous rembourser, jusqu'à la dernière minute, si :



- Un des participants au séjour est malade du COVID-19 au moment du séjour et vous ne pouvez plus venir
- Vous habitez dans une zone où des restrictions de déplacement sont en place en raison du COVID-19 au moment de partir en vacances
- La station de Val Thorens ne peut plus vous accueillir pour vos vacances en raison du COVID-19

→ [Accédez à nos Conditions Générales de Ventes pour plus d'informations](#)

VOTRE ACCUEIL À VAL THORENS IMMOBILIER

A votre arrivée à l'agence, tout est mis en place pour organiser votre accueil dans les meilleures conditions :



- Possibilité de Pré Check-in
- Limitation du nombre de personnes à l'agence pour les formalités d'accueil
- Respect des gestes barrières (masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition, distanciation, ...)
- Désinfection des clés de votre appartement, et du matériel de prêt

VOTRE APPARTEMENT

Prenez possession de votre appartement sans crainte.

Nos équipes de ménage sont des professionnels.



- Application des recommandations des autorités sanitaires
- Port obligatoire de masque et gants pour toute personne intervenant dans le logement
- Désinfection renforcée sur tous les points contacts
- Aération renforcée
- Mise à disposition d'alèses jetables à l'accueil.